

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1547

Société :

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL GHAZI

Mustapha

Date de naissance : 01.01.1955

Adresse : Fl. B1 AL Qods

Hay my Abdellah

Tél. : 0668487747

Total des frais engagés : 850,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr Rahmouni Imane
Hépato-gastro-entérologue
Et Proctologue
INPE 061306155

Cachet du médecin :

Date de consultation : 23/05/2023

Nom et prénom du malade : EL GHazi Mustapha Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Lui-même

Nature de la maladie : AFFection

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 25/05/2023

Signature de l'adhérent(e) : lely



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/05/20	CS		7300.-	

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>DR SEKKAT Med et EL Yousser II N° 12 Berrechia</i>	13/06/23		550,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr RAHMOUNI Imane
Hépato-Gastro-Entérologue

Lauréate de la faculté de médecine de Casablanca (UM6SS) et de l'université de Paris
Ancien interne du CHU pitié salpêtrière- Paris

Maladies : Oesophage - Estomac - Intestin grêle
Colon - Rectum - Foie - Pancréas - Vésicule biliaire
Oncologie digestive - Nutrition et obésité
Echographie abdominale
Endoscopie diagnostique et interventionnelle
Proctologie (Hémorroïdes, fissure, suppurations anales...)



دكتور. الرحمونى إيمان
اختصاصية في أمراض الكبد والجهاز الهضمي

خريجة كلية الطب محمد السادس
لعلوم الصحة بالدارالبيضاء، و جامعة باريس
طبيبة ساقية في المستشفى الجامعي ينتي سالبتر بباريس

أمراض: المريء - المعدة - الأمعاء الدقيقة - القولون

المستقيم - البنكرياس - المراة - الكبد

تشخيص اورام الجهاز الهضمي - التغذية والسمنة

الفحص بالصدى - الفحص وعلاج الجهاز الهضمي بالمنظار

أمراض الشرج

Casablanca le : 23/05/2023

الدار البيضاء :

Nom et Prénom: Mr. EL GHIZI MUSTAPHA

Test respiratoire
à l'urée

rechercher
d'Hb

ols 2-3 g
de l'anémie
de THI

LABORATOIRE SEKKAT
D'Analyses Médicales
Dr. SEKKAT Med
Lot EL Youssfi 5N° 12 Casablanca



سيتي أوفيس، اقامة ميسيمي رقم 58 مكرر، الطابق 4 المكتب 6 الحي الحسني (فوق KFC امام مرجان الحي الحسني) - الدار البيضاء
City Office, 58 Bis. Lot. MISSIMI, 4th floor Appt. D6 Hay Hassani (au dessus de KFC, en face Marjane et McDonald's Hay Hassani) Casablanca

📞 05 22 89 27 66 ☎ 06 65 14 47 45 📩 Dr.rahmouni.imane@gmail.com



LABORATOIRE SEKKAT D'ANALYSES MEDICALES

مختبر سقاط للتحاليل الطبية

▷:Хт.Θ.○ ΘΩΩ.Ε ΙΣ††.λ.ΗΣΗ.ΕΕΣΘΘΣΣ.

Biochimie - Hématologie - Virologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie -
Immunologie - Hormonologie - Toxicologie - Biologie de la reproduction

Dr. Mohamed SEKKAT
Médecin Biologiste

Médecin Biologiste

Pvt du: 13/06/2023

Mr EL GHAZI Mustapha

Edition du : 13/06/2023

Né(e) le :01/01/1955

Dossier N° : 10A04659103



CuJN : B211573



Page : 1/1

ANALYSES ISOTOPIQUES

Valeurs Usuelles

Antériorité

Test Respiratoire à l'Urée Marquée au 13C (Spectrométrie IR-Force 200)

kIT
T30 - T0
Valeur seuil : 4 U/1000

Urea ^{13}C Breath

0,98 U/1000

0,98 U/1000

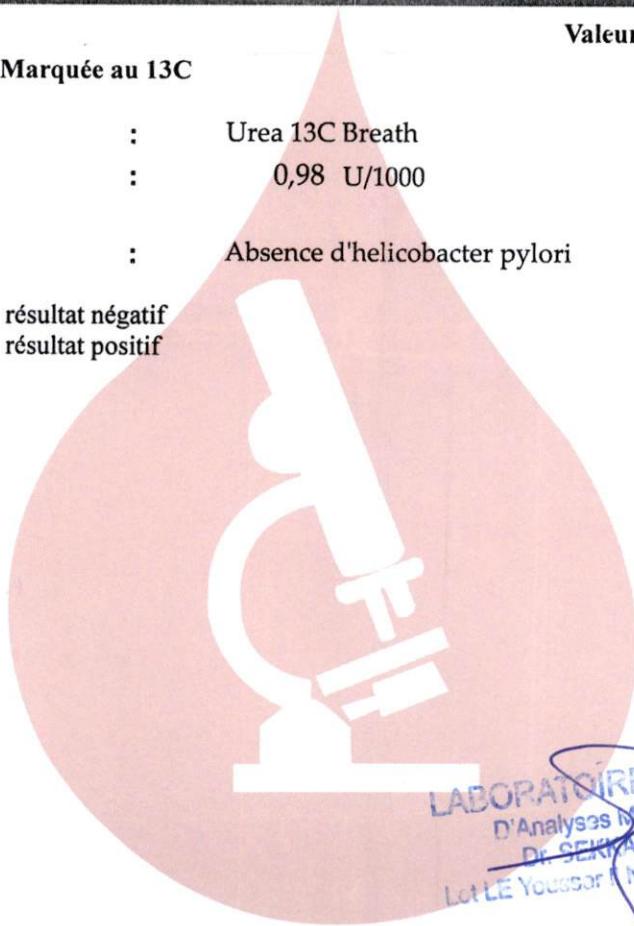
Résultat

Absence d'*helicobacter pylori*

T 30 - T 0 : < 4 U/1000

réultat négatif
réultat positif

LABORATOIRE SEKKAT
D'Analyses Médicales
Dr. SEKKAT Med
Lot LE Youssra | N°12 Berrechid



N°12 Lot. El Youssef II, intersection rue Mohamed V et rue Mouqawama, à côté de BMCE bank, BERRECHID

05.22.51.77.81 . E-mail : laboratoiresekkat@gmail.com

Urgences : 06.25.63.42.17

Laboratoire Sekkat d'analyses médicales

Docteur Mohamed Sekkat
Médecin Biologiste en analyses médicales

Adresse : N°12 Lot. El Yousser II, intersection rue Mohamed V et rue
Moqawama, à coté de BMCE bank, Berrechid
Tél. : 05 22 51 77 81 / Email : laboratoiresekkat@gmail.com
Urgences : 06 25 63 42 71

Biochimie - Hématologie - Virologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie -
Immunologie - Hormonologie - Toxicologie - Biologie de la reproduction

Facture

N° facture : 2023-07240

Patient : Mr EL GHAZI Mustapha

Édité le : 17/06/2023

Date prélèvement : 13/06/2023

Analyses	Valeur en B	Montant
Test Respiratoire à l'Urée Marquée au 13C	600	600,00
Total B	600	600,00
APB	1,0	0,00
Total de Remise effectuée		50,00
Total		550,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Cinq cent cinquante dirhams***

LABORATOIRE SEKKAT
D'Analyses Médicales
Dr. SEKKAT Med
Lot EL Yousser II N° 12 Berrechid